

Règlement spécifique

Règlement spécifique – 01



Âges des Chefs et Assistants

Age Des Chefs et Assistants

Les âges et critères pour les chefs et assistants des différentes branches de l'Association sont les suivants :

ASSISTANT			
Branche	Chef-Age	Age	Critères
Bleue	19	17	Mixité acceptée dans la maîtrise
Jaune	19	17	Mixité acceptée dans la maîtrise
Verte	21	17	Le Chef de l'unité doit nécessairement être du même sexe que les jeunes de son unité. Un assistant de sexe opposé doit avoir 25 ans.
Rouge	25	17	La branche rouge est invitée à se pencher sur la question des âges pour le chef et ses assistants au niveau de sa branche.